



Des représentants de l'Église ont participé à une conférence de l'Association russe pour la défense de la liberté religieuse

Le 7 juin 2017, une conférence de l'Association russe pour la défense de la liberté religieuse a eu lieu à Moscou sur le thème « Le modèle contemporain de relations des organisations religieuses avec l'état : l'expérience russe et les expériences dans le monde ». Ce forum, organisé avec le soutien du Conseil présidentiel pour la coopération avec les associations religieuses avait lieu à l'occasion du 20^e anniversaire de l'adoption de la loi « De la liberté de conscience et des associations religieuses ».

Des représentants des communautés religieuses traditionnelles du pays, des parlementaires, des scientifiques, des experts participaient à la manifestation. L'Église orthodoxe russe était représentée par le métropolite Juvénal de Kroutitsy et de Kolomna, l'higoumène Xénia (Tcherneva), chef du Service juridique du Patriarcat de Moscou, l'archiprêtre Sergui Zvonariov, secrétaire du Département des relations ecclésiastiques extérieures du Patriarcat de Moscou, l'archiprêtre Alexandre Peline, président du Département des relations de l'Église avec la société du diocèse de Saint-Pétersbourg, l'archiprêtre Lev Semionov, directeur du Centre spirituel et missionnaire de l'Université Saint-Tikhon.

Le président du Conseil de l'Association russe pour la défense de la liberté religieuse, A. I. Koudriachev, dirigeait la rencontre. S. A. Melnikov, secrétaire exécutif du Conseil présidentiel pour la coopération avec les associations religieuses, a lu le message du directeur de l'Administration du chef de l'état, A. E. Vaïno.

Les participants ont présenté des réflexions sur l'expérience de régulation juridique de l'activité des organisations religieuses, sur le développement des relations entre l'Église et l'état ces deux dernières décennies, sur le dialogue et la coopération interreligieux.

Dans son allocution, le métropolite Juvénal de Kroutitsy et de Kolomna a constaté que l'Église orthodoxe russe, dans le contexte actuel de liberté religieuse, pouvait accomplir sa mission dans la société sans rencontrer aucun obstacle. Selon le métropolite, la loi sur la liberté de conscience, adoptée il y a 20 ans, aide à la collaboration constructive entre l'Église et les autorités, contribue au travail avec la jeunesse, avec les militaires et avec les prisonniers, favorise le dialogue interreligieux, empêche l'expansion de l'extrémisme. Il a aussi constaté l'existence de plusieurs problèmes dans le domaine religieux, notamment le prosélytisme des sectes et des structures schismatiques.

L'higoumène Xénia (Tcherneva) a proposé un panorama des récentes modifications dans la législation concernant le domaine religieux.

L'archiprêtre Sergui Zvonariov a salué l'assemblée au nom du métropolite Hilarion de Volokolamsk, président du Département des relations ecclésiastiques extérieures du Patriarcat de Moscou. Il s'est arrêté sur la nécessité de suivre le principe de séparation de la liberté religieuse et de la politique, a produit plusieurs exemples de tentatives d'utilisation de l'activité d'organisations religieuses minoritaires comme « force douce », ainsi que de violences de la part des extrémistes à l'encontre des chrétiens dans la région du Proche-Orient et d'Afrique du Nord comme « force dure », afin d'éliminer les disciples du Christ de leurs résidences historiques.

Les participants à la conférence ont donné une haute appréciation de la législation en vigueur dans le domaine religieux, qui fixe le droit de l'homme à confesseur librement sa foi et possède ainsi un riche potentiel pour affermir la paix interreligieuse et la concorde civile.

Source: <https://mospat.ru/fr/news/48415/>